

COPIL Natura 2000

Mercredi 11 décembre 2013

Sainte-Enimie

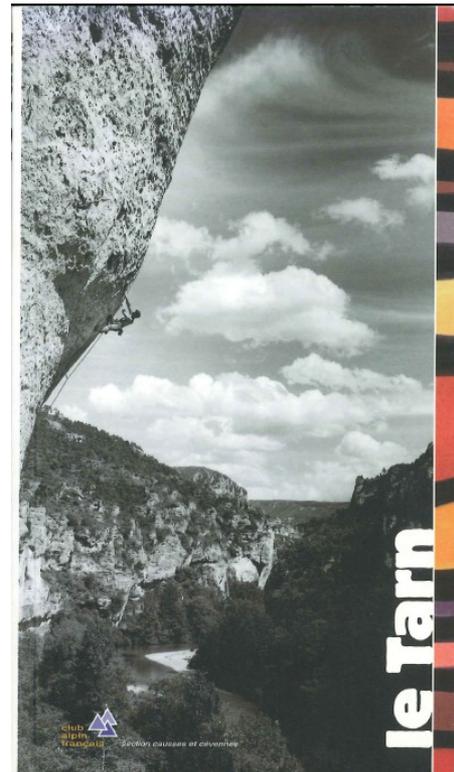
3 grandes périodes d'équipement :

- à partir des années 1980,

- 1997 : organisation du Championnat de France jeunes
FFME

- en 2000 : sortie du topo-guide « Tarn » édité par le club
CAF Causses et Cévennes.

**=> A ce jour, 740 voies équipées et gérées par le
club CAF Causses et Cévennes.**



Avancées de la gestion du site d'escalade du Cirque des Baumes

L'émergence de l'escalade

→ Au commencement :

Pratique confidentielle, accès réservé à une élite

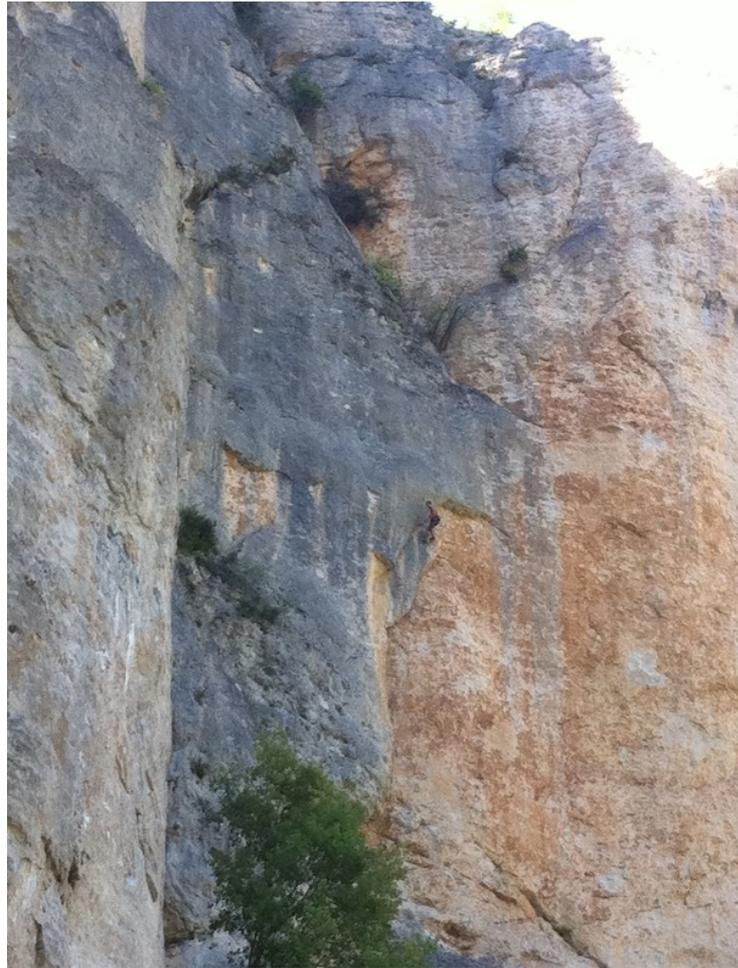
→ Dans les années 90 :

Démocratisation des sports nature

=> augmentation très significatives du nombre de pratiquants dans les gorges du Tarn.

Avancées de la gestion du site d'escalade du Cirque des Baumes

Les caractéristiques du site



Voies d'un niveau de difficultés élevées

Qualité de la roche

Falaises offrant des faces exceptionnelles pour la grimpe

Grimpe par tous temps, toute exposition

Peu de marche d'approche

Concentration des voies

=> Site mondialement reconnu
=> Présence des meilleurs grimpeurs mondiaux

Avancées de la gestion du site d'escalade du Cirque des Baumes

L'émergence de l'escalade, les conséquences

Les conséquences d'une fréquentation exponentielle du site :

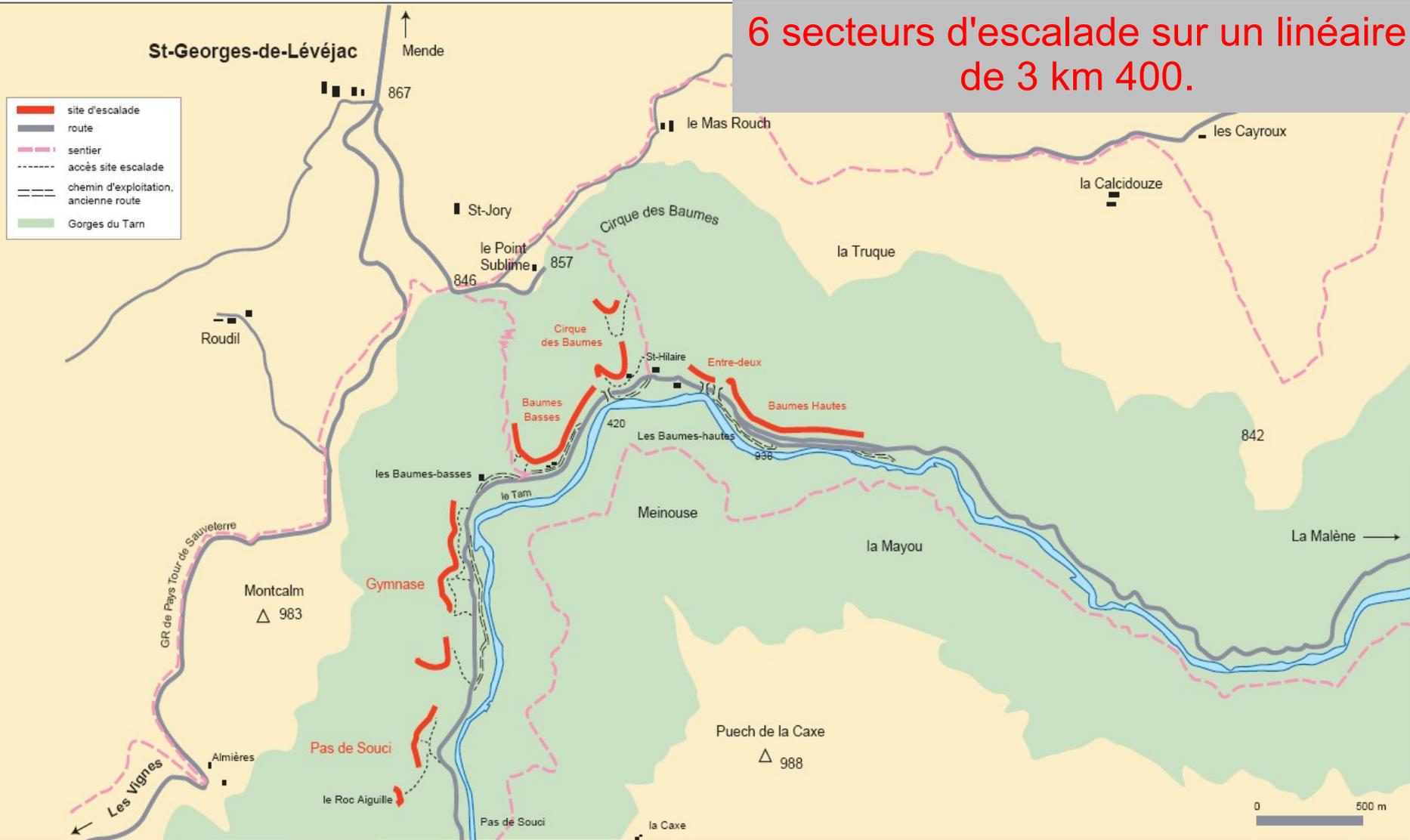
- **insalubrité,**
- **stationnement anarchique,**
- **camping et feux sauvages,**
- **pas de conventionnement,**
- **équipement de voies devenu incontrôlable,**

- **retombées économiques et touristiques.**

Avancées de la gestion du site d'escalade du Cirque des Baumes

Les secteurs d'escalade

6 secteurs d'escalade sur un linéaire de 3 km 400.



Avancées de la gestion du site d'escalade du Cirque des Baumes

Contexte réglementaire

Accident en septembre 2010 dû à une défaillance d'équipement.

Fermeture du site par arrêté municipal.

Réouverture du site conditionnée par :

- la neutralisation des voies jugées dangereuses,**
- la révision des mains courantes et des échelles d'accès,**
- la signature d'une convention de gestion entre la Fédération Française des Clubs Alpins de Montagne (FFCAM) et la commune.**

Avancées de la gestion du site d'escalade du Cirque des Baumes

Les actions : printemps 2011

- obtention des accords des propriétaires pour autoriser la neutralisation des voies jugées dangereuses sur leurs parcelles,
- travaux de neutralisation des voies et de réhabilitation des mains courantes
- institution d'un comité de pilotage regroupant différents partenaires dans le but de gérer le site,
- élaboration des conventions de gestion et d'autorisation d'usage de terrains privés.



Avancées de la gestion du site d'escalade du Cirque des Baumes

Les conventions

Convention de gestion et d'entretien

Signataires :

- **Commune**
- **FFCAM et par délégation le club CAF Causses et Cévennes**

Objet :

- **autoriser la pratique de l'escalade pour le plus grand nombre,**
- **maitriser le développement du site (entretien, gestion concertée, aménagement, sécurité, évènementiel, communication...)**

Convention d'autorisation d'usage de terrains privés

Signataires :

- **Commune**
- **Propriétaire**

Objet :

- **autoriser la pratique de l'escalade sur leur parcelle**
- **dégager la responsabilité du propriétaire en cas d'accident**
- **durée de 3 ans non renouvelable de manière automatique**
- **le propriétaire reste propriétaire de plein droit**

Avancées de la gestion du site d'escalade du Cirque des Baumes

Les actions : printemps 2011



Lors de la signature entre George Elziers président de la FFCA, Madeleine Malaval mairesse de Saint-Georges-de-Lévéjac et Jean-Charles Galabrun, président du CAF Causses et Cévennes.

Depuis le début des années 80, le site d'escalade du cirque des Baumes situé entre la Maleine et les Vignes connaît un essor grandissant. Il compte aujourd'hui près de 700 voies équipées et gérées par le CAF (Club Alpin Français) Causses et Cévennes.

Grâce à la démocratisation des sports nature dans les années 90, les Gorges-du-Tarn connaissent une augmentation significative du nombre de grimpeurs. Mais les conséquences d'une fréquentation exponentielle du site ne sont pas à exclure : insalubrité, stationnement anarchique, camping et feux sauvages, absence de conventions, équipements de voies devenus incontrôlables... Seul point positif à ne pas négliger : les retombées économiques et touristiques.

LE PARADIS DES GRIMPEURS

Cet engouement est dû à des caractéristiques bien précises qui font de ce lieu le paradis des grimpeurs ! Les voies d'escalade sont d'un niveau de difficulté élevé, la qualité de la roche est incontestable et les falaises offrent des faces exceptionnelles pour la grimpe. Ce site est mondialement reconnu et les meilleurs grimpeurs mondiaux viennent y tester leur capacité. Avec six secteurs regroupant chacun entre 100 et 150 voies, le site fait l'objet aujourd'hui d'une certaine controverse...

Tout commence à la suite d'un accident en septembre 2011 dû à une défaillance technique. Cet événement est alors

perçu comme un déclic, le site doit connaître de profonds changements. Suite à un arrêté municipal le rideau se ferme sur le cirque des Baumes. Les conditions de réouverture sont claires : le site doit passer par la neutralisation des voies jugées dangereuses, la révision des mains courantes et des échelles d'accès ainsi que la signature d'une convention de gestion entre la Fédération Française des Clubs Alpins de Montagne (FFCAM) et la commune. De là, un dialogue avec les propriétaires des secteurs du site est indispensable afin d'obtenir leur accord pour autoriser la neutralisation de certaines voies sur leurs parcelles. Un comité de pilotage regroupant plusieurs partenaires est instauré dans le but de gérer le site et de rédiger des conventions de gestion et d'autorisation d'usage de terrains privés.

SIGNATURES DES CONVENTIONS

Mercredi 25 mai, l'aboutissement de ce projet voit enfin le jour grâce à la signature tant attendue de ces conventions. La première concerne la gestion et l'entretien, les signataires sont la commune de Saint-Georges-de-Lévéjac ainsi que le club CAF Causses et Cévennes. Cette convention a pour objet d'autoriser la pratique de l'escalade pour le plus grand nombre, et de maîtriser le développement du site (entretien, gestion concertée, aménagement, sécurité, événementiel, communication...). La seconde concerne l'autorisation

d'usage de terrains privés et est donc signée par la commune et les propriétaires. Le but ici est d'autoriser la pratique de l'escalade sur leur parcelle et de dégager la responsabilité du propriétaire en cas d'accident. A noter que la convention est d'une durée de trois ans non renouvelable de manière automatique. C'est un grand pas en avant qui ravit aussi bien les grimpeurs, les propriétaires ainsi que la commune de Saint-Georges-de-Lévéjac.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le poids de ce projet est lourd pour les petites épaules de la commune. Ainsi les difficultés de financements apparaissent rapidement quand le sujet des aménagements arrive sur le tapis du cirque... Mais c'est avec enthousiasme que la commune et ses partenaires s'engagent à mobiliser des capacités de financement afin d'établir : un zonage du site tenant compte des enjeux environnementaux, un programme d'actions sur les falaises ainsi que l'aménagement annexe du site (parking, sanitaires, camping sauvage...). A noter que tous les équipements sauvages seront détruits. Tout ceci dans le cadre du comité de pilotage local. L'important ici, est que le site est désormais géré et réouvert à tous les amoureux de l'escalade et les perspectives d'avenir aussi importantes soient-elles sont en bonnes voies...

Adeline Puerta

25 mai 2011 :

signature des conventions

+

arrêté de ré-ouverture du site.



Avancées de la gestion du site d'escalade du Cirque des Baumes

Les actions : été - automne 2011

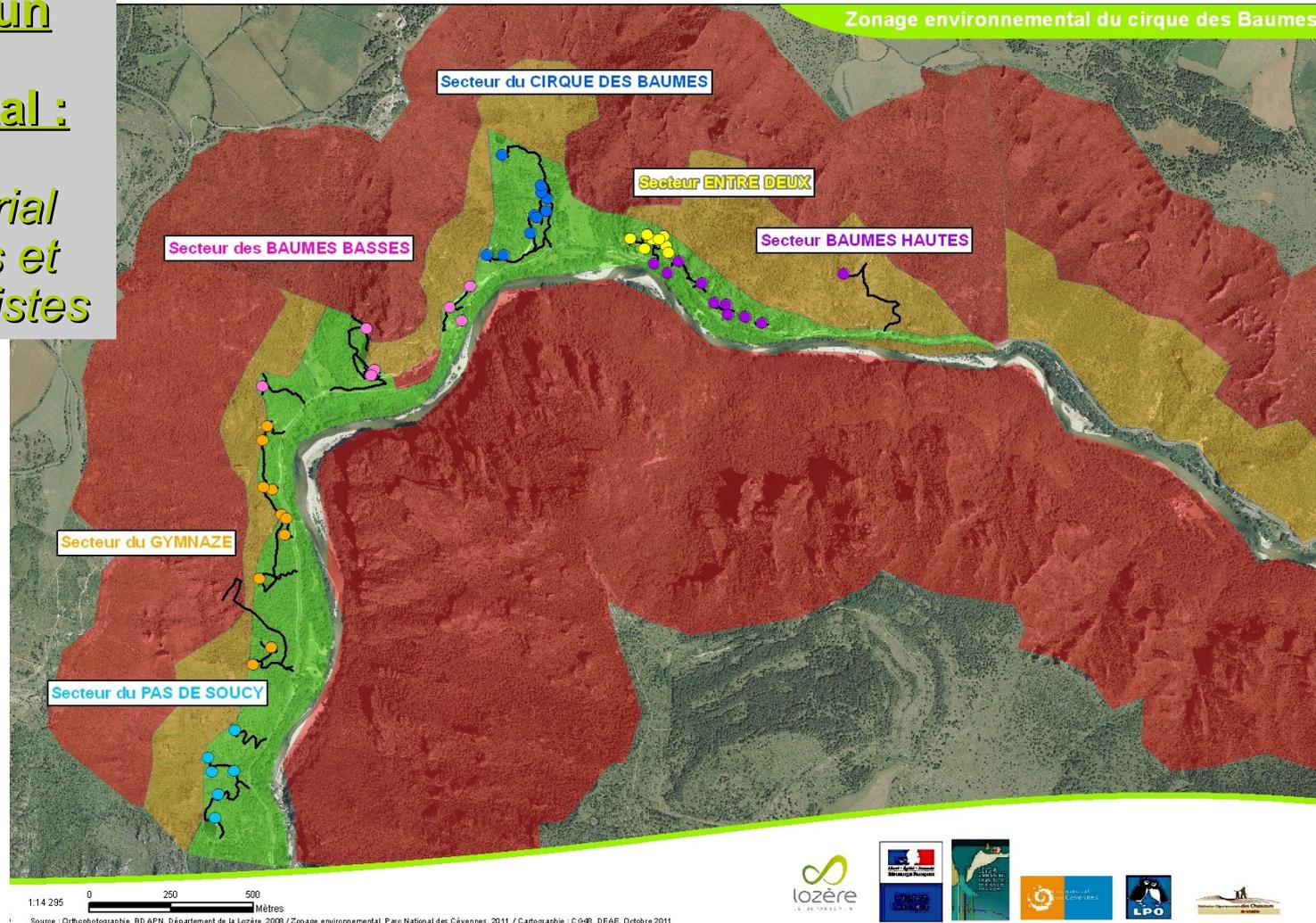
Élaboration d'un zonage environnemental :

Travail partenarial entre grimpeurs et environnementalistes

Zone rouge :
priorité à la faune rupicole

Zone orange :
niveau mutuel d'alerte

Zone verte :
priorité à l'activité sportive rupestre



Avancées de la gestion du site d'escalade du Cirque des Baumes

Les actions

Réalisation d'un plan de rééquipement

Élaboration d'un cahier des charges technique sur l'équipement du site

Portage du dossier : Communauté de communes du Causse du Massegros

- 1. rééquipement des voies, relais, pose de mains courantes,*
- 4. remise en état de chemin d'accès,*
- 5. réalisation de la signalétique.*

Validée par la CDSNP, Ministère de l'écologie - EI NATURA 2000

Réalisation : 2012-2013-2014

Avancées de la gestion du site d'escalade du Cirque des Baumes

Les actions

Étude sur la gestion de la fréquentation sur le cirque des Baumes

Portage du dossier : SMGS GTJC

Objectif : permettre d'identifier les possibilités d'aménagement de sanitaires, parking, aire de stationnement nocturne, poste de secours, réflexions sur l'éco-mobilité, etc. avec les contraintes réglementaires (PPR Chutes de blocs, PPR Inondations, Opération grand Site)

Rendu d'étude : fin 2011

Avancées de la gestion du site d'escalade du Cirque des Baumes

Les actions

Étude sur la requalification paysagère des abords de la RD907Bis

Portage du dossier : CG 48

Objectif : Approfondir les conclusions de l'étude du Syndicat Mixte et de décliner les principes d'aménagement de manière opérationnelle, sur les deux principaux sites accueillant du public et des véhicules (chaussée et abords) des Baumes Hautes et des Baumes Basses.

Rendu d'étude : Début 2014

Doit être validée par la CDSNP, Ministère de l'écologie - EI NATURA 2000

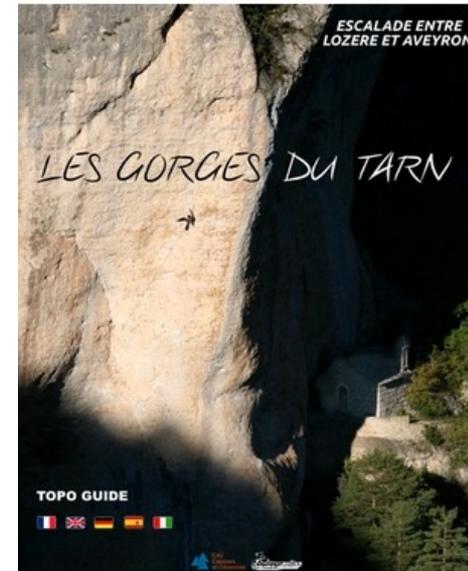
Avancées de la gestion du site d'escalade du Cirque des Baumes

Les actions

Relancer la fréquentation du site (promotion, communication, évènementiel...)

Portage du dossier : CAF Causses et Cévennes

1. Réédition du topo-guide TARN → 2013
2. Organisation du ROC TRIP → juin 2013



Bilan du Roc Trip sur les 4 jours :

- partenariat entre CAF/PNC/LPO/FDC : scolaires + sensibilisation du public
- 380 personnes dont 35 grimpeurs pros de Team PETZL, journalistes (épic TV, kaim, grimper, TF1), et les partenaires (PETZL, line service et les slackeurs invités, addidas, etc.)



Avancées de la gestion du site d'escalade du Cirque des Baumes

Reste à faire

1. Réalisation des aménagements annexes,
2. Conforter la gestion du site par le comité de pilotage,

=> tout ceci dans le cadre du Comité de Pilotage local

MERCI DE VOTRE ATTENTION